

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
Eure et Loir

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DANGERS

Séance du 16 décembre 2019

**DATE DE
CONVOCATION**
12 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le seize décembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORIZEAU Jean-François.

DATE D'AFFICHAGE
12 décembre 2019

**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 9
VOTANTS : 10

Etaient présents :

Mesdames ARRONDEAU Evelyne, CHALLAB Ellen, LEBEAU-CORBONNOIS Elisabeth, ROSSE Sandrine et Messieurs BODIN Bernard, BOYER Jean-Marie, DE AGUIAR Séraphin, TRANCHANT Philippe

Etaient absents :

Madame DAHURON Sonia (pouvoir donné à Madame ARRONDEAU Evelyne) et Monsieur ROBVEILLE Arnaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie BOYER

Délibération n° 2019/68

Le Maire expose que dans le cadre de la publication des prix de ses services, le Conseil municipal doit adopter les tarifs qui seront appliqués en 2020 dans le cadre du budget général.

**OBJET DE LA
DELIBERATION :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal adopte les tarifs suivants :

**Tarifs communaux
2020**

Désignation	Année 2020	
	Noir et Blanc	Couleur
Photocopies		
Photocopies A4 particulier	0,15	1,00 €
Photocopies A3 particulier	0,20	1,40 €
Photocopies A4 association	0,08	0,70 €
Photocopies A3 association	0,15	1,00 €
Location barnum (habitants de Dangers)	125,00 €	
Location barnum personnel communal et personnel du SIRP DMV résidant à Dangers	90,00 €	
Cimetière concession 30 ans	120,00 €	
Cimetière concession 30 ans Superposition ou dépôt d'urne	60,00 €	
Cimetière concession 50 ans	250,00 €	
Cimetière concession 50 ans et plus Superposition ou dépôt d'urne	125,00 €	

Columbarium concession de 15 ans	1 ^{ère} urne : 794,00 € 2 ^{ème} urne et suivantes : 265,00 €
Columbarium concession de 30 ans	1 ^{ère} urne : 1 070,00 € 2 ^{ème} urne et suivantes : 320,00 €
Columbarium concession de 50 ans	1 ^{ère} urne : 1 600,00 € 2 ^{ème} urne et suivantes : 535,00 €
Jardin du souvenir	100,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour Extrait Certifié Conforme.

A Dangers, le 16 décembre 2019

Le Maire,
Jean-François MORIZEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801286-20191216-201968-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Publication : 20/12/2019

Le Maire, Jean-François Morizeau

